

ADEME - ALLIANCE VILLES EMPLOI

avec trois maisons de l'emploi

→ Les maisons de l'emploi, structures de développement local de l'emploi, d'ingénierie et d'animation territoriale peuvent contribuer à accélérer la mise en œuvre du Plan Bâtiment du Grenelle de l'environnement sur leurs territoires. C'est ce qu'ont démontré trois maisons de l'emploi (Bayonne-Pays Basque, Lille, Nancy) sur les territoires de l'Agglomération Bayonnaise, de Lille Métropole et du Grand Nancy qui ont conduit avec leurs partenaires, un diagnostic partagé de l'évolution nécessaire des emplois et des compétences liés au Grenelle de l'environnement dans le secteur du bâtiment, et qui ont construit avec ces mêmes partenaires un plan d'actions sur la base de ce diagnostic.

→ Le projet a été initié et co-piloté de mi-année 2008 à fin de l'année 2009 par l'ADEME et l'ALLIANCE VILLES EMPLOI à partir de l'interrogation suivante : **comment les acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion, de l'économie et de la formation professionnelle du secteur bâtiment, peuvent-ils intégrer, dans leurs anticipations et leurs projets, les effets souhaités par le Grenelle de l'environnement ?** C'est-à-dire s'organiser et se qualifier pour pouvoir répondre aux objectifs fixés de :

- Généralisation de la norme « bâtiment basse consommation » en 2012 ;
- Rénovation thermique dans l'existant afin de réduire d'au moins 38 % d'ici 2020 les consommations d'énergie ;
- Plan ambitieux de rénovation thermique des logements sociaux et des bâtiments publics ;
- Développement des énergies renouvelables, pour porter leur part à au moins 23 % de la consommation d'énergie d'ici à 2020.

→ Pour répondre à ces questions, les trois maisons de l'emploi ont d'abord réalisé un diagnostic local avec tous les acteurs du territoire concernés : professionnels du bâtiment, organismes de formation, Service Public de l'Emploi, services de l'Etat, Éducation Nationale, Pôle emploi, collectivités territoriales, OPCA, chambres consulaires, fédérations professionnelles ...

Ce diagnostic a été élaboré dans le cadre « d'ateliers de prospective participative », avec des données quantitatives fournies par un bureau d'étude. Il a mis en évidence des opportunités et des freins.

Ce qui ressort pour l'essentiel de l'étude et des travaux des ateliers :

Opportunités

- Les marchés du bâtiment liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables devraient connaître une forte progression dans les années à venir – avec, en moyenne, un doublement en cinq ans. Cette progression est variable selon le type d'activité et le climat du territoire, et selon les métiers.
- À court terme, une évolution des marchés d'environ 20% du chiffre d'affaires total du secteur devrait être générée par le Grenelle de l'environnement, et ainsi maintenir les emplois existants face aux pertes de marchés liées à la crise économique et les faire évoluer.
- La quasi totalité des salariés du bâtiment vont connaître une évolution de leur métier, à deux niveaux :
 - Celui des compétences, avec des nouvelles techniques et des nouveaux "gestes" qu'ils devront maîtriser.
 - Celui des comportements (savoir mieux travailler ensemble).

Freins

- La **coordination** des principales parties prenantes (professionnels du secteur, formateurs, service de l'emploi) était faible – voire inexistante – dans les territoires des trois maisons de l'emploi avant que celles-ci ne s'engagent dans l'action.
- La **formation** aux nouvelles compétences des salariés et des responsables des entreprises – en particulier des PME – est encore très limitée sur les trois territoires pour plusieurs raisons :
 - Insuffisance de l'offre de formation initiale et de formation continue (qualitativement et quantitativement).
 - Insuffisance de la demande de formation (en particulier de la part des petites entreprises).
- La **lisibilité** des impacts du Grenelle de l'environnement dans le secteur du bâtiment par les différentes parties prenantes locales, par les salariés du secteur et, au-delà, par les consommateurs, est encore limitée.

Sur la base de ce diagnostic, les trois maisons de l'emploi et leurs partenaires ont élaboré avec l'appui de l'ADEME et de l'ALLIANCE VILLES EMPLOI, des plans d'actions qu'elles vont mettre en œuvre sur 3 ans.

Les trois plans d'actions ont comme objectifs généraux :

- D'anticiper et d'accompagner, sur le territoire de chaque maison de l'emploi, les évolutions liées aux décisions du Grenelle de l'environnement qui impactent les marchés, les métiers et les compétences dans le secteur du bâtiment.
- De mobiliser tous les acteurs locaux susceptibles de contribuer à cet accompagnement.
- De mettre en œuvre toute action permettant de sensibiliser, d'informer et de former pour assurer les enjeux liés à l'évolution des métiers et des compétences.

→ Les volets d'intervention retenus par les trois maisons de l'emploi sont :

- Sensibilisation,
- Formation,
- Emploi,
- Communication.

→ Au total, 23 actions vont être mises en œuvre sur la période 2010-2012 par les maisons de l'emploi avec leurs partenaires.

En voici quelques exemples :

Volet 1 :

Sensibilisation aux impacts du Grenelle de l'environnement

- Sensibilisation des conseillers en création et transmission d'entreprise (*Lille Métropole et Bayonne-Pays Basque*).
→ Construction d'un module de sensibilisation des conseillers et d'un kit d'information destiné aux créateurs et repreneurs d'entreprise.
(*Partenaires : Chambres consulaires, organismes d'aides aux créateurs, dispositif NACRE et professionnels du bâtiment*).
- Sensibilisation des demandeurs d'emploi et des salariés en reconversion (*Lille Métropole*).
→ Construction et diffusion d'un outil pédagogique transportable présentant les différentes étapes des constructions d'un habitat « basse consommation ».
(*Partenaires : État, Pôle emploi, AFPA, professionnels du bâtiment*).
- Sensibilisation des professionnels en lien avec les publics : conseillers de Pôle emploi, des PLIE, des Missions Locales, de l'Éducation Nationale, ... (*Grand Nancy, Lille Métropole, Bayonne-Pays Basque*).
→ Utilisation du module niveau 1 de FEEBAT¹.
(*Partenaires : AFPA, organisations professionnelles*).
- Sensibilisation des femmes désireuses de rejoindre le secteur du bâtiment (*Bayonne-Pays Basque*).
→ Enquête auprès des femmes qui ont suivi une formation bâtiment à l'AFPA, au GRETA et à la FCMB² durant la période 2007-2009 puis élaboration d'un plan d'actions spécifiques à ce public.
(*Partenaires : Déléguee Droit des Femmes et à l'Égalité des Pyrénées Atlantiques, organismes de formation*).

1. Formation aux économies d'énergie des entreprises et artisans du bâtiment.

2. Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment.

Volet 2 :

Formation aux nouvelles compétences requises pour la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

- Inventaire et diffusion des offres de formations initiales et continues proposées sur les territoires (*Grand Nancy et Bayonne-Pays Basque*).
→ Recensement des offres et contribution à leur diffusion.
(*Partenaires : organismes de formation et Conseil Régional notamment*).
- Formation de salariés en insertion par l'activité économique (*Lille Métropole et Grand Nancy*).
→ Création d'un module court de formation aux économies d'énergie pour les salariés en chantier - école bâtiment.
(*Partenaires : organismes de formation, structures de l'insertion par l'activité économique -SIAE*).
- Contribution à la mise en place de formations pour demandeurs d'emploi et salariés (*Lille Métropole, Grand Nancy, Bayonne-Pays Basque*).
→ Mise en œuvre d'actions spécifiques « emploi formation » à partir de besoins identifiés dans le champ de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'éco-construction.
(*Partenaires : professionnels des secteurs, organismes de formation, financeurs, Pôle emploi, ...*).

Volet 3 :

Emploi

- Contribution au développement de l'insertion par l'activité économique dans les métiers du bâtiment impactés par le Grenelle de l'environnement (*Lille Métropole, Grand Nancy, Bayonne-Pays Basque*).
 - Utilisation de la « clause sociale » dans les marchés publics dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.
(*Partenaires : Collectivités territoriales, professionnels du bâtiment, SIAE, ...*).
- Contribution au développement de métiers connexes et associés à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à l'éco-construction (*Lille Métropole*).
 - Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pour ces métiers (diagnostiqueurs énergétiques, conseillers énergie, etc ...).
(*Partenaires : Fédérations professionnelles*).
- Actualisation des carnets de compétences par l'AREF-BTP Aquitaine : prise en compte pour les métiers socle du bâtiment des évolutions.

Volet 4 :

Communication

- Construction et mise en œuvre de plans de communication dans chaque territoire, avec l'ensemble des partenaires concernés (*Lille Métropole, Grand Nancy, Bayonne-Pays Basque*)
 - Méthodes et outils :
 - Animation de rencontres spécialisées (notamment avec les élus).
 - Contribution à l'organisation et à l'animation de manifestations.
 - Visites sur sites " démonstratifs ".
 - Diffusion d'informations (notamment sur la mise en œuvre du plan d'actions).

Conditions de réussite

Tous les partenaires se sont engagés pour la réussite du plan d'actions. En fonction des compétences et des dispositions de chacun, des « chefs de file » ont été désignés pour les volets et les actions – plusieurs partenaires étant associés chaque fois, Conseil Régional, Conseil Général, Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation, Chambres Consulaires, Fédération du bâtiment, CAPEB, Pôle emploi, Mission locale, Organismes de formation, AFPA, Services de l'Éducation Nationale.... La coordination est assurée par le directeur ou la directrice de la Maison de l'Emploi assisté(e) d'un(e) chargé(e) de mission et par le représentant de l'ADEME régionale.

Une démarche d'observation, d'évaluation et de capitalisation des actions sera conduite tout au long du programme.



ALLIANCE VILLES EMPLOI - 28 rue du 4 septembre - 75002 Paris
Tél. : 01 43 12 30 40 - Fax : 01 43 12 32 46
www.ville-emploi.asso.fr ave@ville-emploi.asso.fr

